

**Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 95 06438 95**  
**Auprès du Préfet de région d'Ile de France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.**

## **Programme ERP type U NIVEAU I**

**Durée de la Formation :**  
3h30

**Nombre de participants :**  
**12** (maximum)

**Salariés concernés :**  
Formation destinée à l'ensemble du personnel pour assurer la sécurité contre les incendies dans les ERP.

**Références réglementaires :**  
25 juin 1980  
– art MS 46 et dispositions particulières.

**Pré-requis :** Aucun

**Méthodes pédagogiques :**

### **Théorie :**

- Débats libres argumentés par des supports pédagogiques sur vidéoprojecteur.
- Film vidéo.

### **Pratique :**

- Manipulation des extincteurs (eau et CO2) sur un bac à feu écologique à gaz.
- Visite de l'établissement

Afin d'optimiser au maximum cette formation, il vous sera demandé de nous fournir dans un délai suffisant avant la formation, les consignes d'incendie générales et particulières de votre établissement.

**Tarifs :** sur devis  
**Lieu :** *intra-entreprise*

MàJ : Janvier 2021

## **FORMATION INITIALE sur la prévention et la sécurité incendie, sur l'évacuation et /ou la mise en sécurité des résidents dans un établissement de type U**

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : Afin de répondre au cadre réglementaire :**

- Mettre en garde tout le personnel contre les dangers que présente un incendie dans un ERP.
- Le former à l'exécution de consignes très précises en vue de limiter l'action du feu et d'assurer la mise en sécurité et/ou l'évacuation.
- L'entraîner à la mise en œuvre des moyens d'extinction de l'établissement.

### **Moyens, outils et démarche pédagogiques :**

*Matériel : cf. cartouche côté gauche*

*Consignes particulières : Prévoir une aire de feu et une salle de formation*

*Ressources : fascicule*

*Démarche pédagogique : Exposé participatif, diaporama, vidéo, foyer réel, extincteurs*

### **INTRODUCTION :**

- Définition d'un ERP et les différents classements
- L'obligation légale de sécurité dans un ERP (art MS 46) ; (U8 et U47)

### **PARTIE 1 : Sensibilisation aux risques incendie**

- La combustion
- Le triangle du feu et les éléments qui le composent
- Les classes de feu
- La propagation des incendies

### **PARTIE 2 : Les moyens d'extinction**

- Les extincteurs
- Les Robinets Incendie Armés

### **PARTIE 3 : Mise en œuvre des moyens de secours**

- Exercice pratique de la manipulation des extincteurs et des RIA sur bac à feu écologique.

### **PARTIE 4 : L'évacuation et/ou la mise en sécurité des résidents**

- Les différents éléments qui contribuent à la mise en sécurité
- Comprendre le principe de la mise en sécurité et appliquer les consignes

### **PARTIE 5 : Visite de l'établissement**

- Mise en pratique des connaissances théoriques

### **Fin de formation :**

*Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant*

*La formation réalisée sera inscrite dans le registre de sécurité de l'établissement*

*Tout le matériel nécessaire pour la partie pratique est fourni par notre société et inclus dans la proposition tarifaire globale*